



Séance du 28 décembre 2009.

Présents : *Mmes et MM. BELLOT François, Bourgmestre-Président ; de BARQUIN Jules, LEJEUNE Janique, VUYLSTEKE Pierre, Echevins ; BARTHELEMY Isabelle, BILLIET Léonard, MARION Rose-Marie, DEFAUX Julien, VERDUYSTERT Véronique, PONCIN Camille, GRANDMONT André, MANIQUET Albert, LAVIS Thierry, MAHIN Jean-Marc, MERTZ Pascal, LIBOTTE Laurent, THERASSE Rudy, HERMAN Yvon et BONHIVERS Michel, Conseillers ; PIRSON Luc, Secrétaire communal.*

Délibération n° 310/2009.

BUDGET COMMUNAL POUR L'EXERCICE 2010.

Le Conseil Communal ;

Vu la circulaire de Monsieur le Ministre des Pouvoirs locaux et de la Ville, en date du 22.10.2009, relative au budget pour l'année 2010 et son courrier complémentaire du 24.11.2009 ;

Vu le règlement général de la comptabilité communale (Arrêté du gouvernement wallon du 05.07.2007), et en particulier ses articles 7 à 13 ;

Vu les articles L1122-23 et 26, § 2 ainsi que le livre III de la 1^{ère} partie (« Finances communales ») du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;

Vu l'avis de la Commission instituée par l'article 12 du Règlement général de la comptabilité communale ;

Vu le projet de budget communal pour l'exercice 2010, services ordinaire et extraordinaire, et ses annexes ;

Vu le rapport :

- sur la politique générale et financière de la Commune ;
- de synthèse sur le budget de l'exercice 2010 ;
- sur la situation de l'administration et des affaires de la Commune pour l'année 2009 ;

ECOUTE les commentaires du Collège Communal sur le contenu de ce rapport, selon le prescrit légal ;

VOTE séparément sur les groupes d'articles suivants du service extraordinaire :

- articles 100/742-53 à 42104/733-60 : PAR 13 VOIX POUR ET 6 ABSTENTIONS
- articles 42108/735-60 à 563/725-60 : PAR 13 VOIX POUR ET 6 ABSTENTIONS
- articles 563/744-51 à 764/724-60 : PAR 13 VOIX POUR ET 6 ABSTENTIONS
- articles 764/744-51 à 87434/732-60 : PAR 13 VOIX POUR ET 6 ABSTENTIONS
- articles 87435/732-60 à 93004/733-60 : PAR 13 VOIX POUR ET 6 ABSTENTIONS
- articles 930/724-60 à 93006/733-60 : PAR 13 VOIX POUR ET 6 ABSTENTIONS
- ensemble du budget extraordinaire : PAR 13 VOIX POUR ET 6 ABSTENTIONS ;

VOTE séparément sur les groupes d'articles de dépenses suivants du service ordinaire :

- F.00 : 009 Recettes et dépenses générales : PAR 13 VOIX POUR ET 6 ABSTENTIONS
- F.04 : 049 Impôts et redevances : PAR 13 VOIX POUR ET 6 ABSTENTIONS
- F.05 : 059 Assurances : PAR 13 VOIX POUR ET 6 ABSTENTIONS ;

Monsieur Guy MULLENS, Echevin, rentre en séance à 22 H 04 ;



Séance du 28 décembre 2009.

Délibération n° 310/2009 (suite 2).

- F.06 : 069 Prélèvements : PAR 14 VOIX POUR ET 6 ABSTENTIONS
- F.10-121 : 123 Administration générale : PAR 14 VOIX POUR ET 6 ABSTENTIONS
- F.124 : 129 Patrimoine privé : PAR 14 VOIX POUR ET 6 ABSTENTIONS
- F.13 : 139 Service généraux : PAR 14 VOIX POUR ET 6 ABSTENTIONS
- F.35-36 : 369 Pompiers : PAR 15 VOIX POUR ET 5 ABSTENTIONS
- F.3 : 399 Justice – Police : PAR 14 VOIX POUR ET 6 ABSTENTIONS
- F.4 : 499 Communications – Voirie – Cours d'eau : PAR 14 VOIX POUR ET 6 ABSTENTIONS
- F.5 : 599 Commerce – Industrie : PAR 14 VOIX POUR ET 6 ABSTENTIONS
- F.6 : 699 Agriculture : PAR 14 VOIX POUR ET 6 ABSTENTIONS
- F.70-72 : 729 Ens. gard(721), Ens. prim(722) : PAR 14 VOIX POUR ET 6 ABSTENTIONS
- F.767 : 767 Bibliothèques publiques : PAR 14 VOIX POUR ET 6 ABSTENTIONS
- F.76-77-78 : 789 Education popul. et Arts : PAR 14 VOIX POUR ET 6 ABSTENTIONS
- F.79 : 799 Cultes : PAR 13 VOIX POUR ET 7 ABSTENTIONS
- F.82-83 : 839 Sécurité et assist. Sociale : PAR 14 VOIX POUR ET 6 ABSTENTIONS
- F.84 : 849 Aide sociale et familiale : PAR 14 VOIX POUR ET 6 ABSTENTIONS
- F.85 : 859 Emploi : PAR 14 VOIX POUR ET 6 ABSTENTIONS
- F.872 : 872 Institutions de soins : PAR 14 VOIX POUR ET 6 ABSTENTIONS
- F.873-874 : 874 Alimentation – Eau : PAR 14 VOIX POUR ET 6 ABSTENTIONS
- F.875-876 : 876 Désinfect. – Nett. – Immond. : PAR 14 VOIX POUR ET 6 ABSTENTIONS
- F.877 : 877 Eaux usées : PAR 14 VOIX POUR ET 6 ABSTENTIONS
- F.878-879 : 879 Cimetières – Protec. Environ. : PAR 14 VOIX POUR ET 6 ABSTENTIONS
- F.9 : 939 Logement – Urbanisme : PAR 14 VOIX POUR ET 6 ABSTENTIONS ;

VOTE séparément sur les groupes d'articles de recettes suivants du service ordinaire :

- F.00 : 009 Recettes et dépenses générales : PAR 14 VOIX POUR ET 6 ABSTENTIONS
- F.02 : 029 Fonds : PAR 13 VOIX POUR ET 7 ABSTENTIONS

Monsieur François BELLOT justifie son abstention :

« Je m'abstiens pour m'insurger contre le bas niveau auquel est maintenu le Fonds des Communes par la Région Wallonne. »

- F.04 : 049 Impôts et Redevances : PAR 13 VOIX POUR ET 7 ABSTENTIONS

Monsieur François BELLOT justifie son abstention :

« Je m'abstiens pour dénoncer le fait que l'opposition ne donne pas les moyens financiers de soutenir les associations. »

- F.06 : 069 Prélèvements : PAR 14 VOIX POUR ET 6 ABSTENTIONS
- F.10-121 : 123 Administration générale : PAR 14 VOIX POUR ET 6 ABSTENTIONS
- F.124 : 129 Patrimoine privé : PAR 14 VOIX POUR ET 6 ABSTENTIONS
- F.13 : 139 Service généraux : PAR 14 VOIX POUR ET 6 ABSTENTIONS
- F.35-36 : 369 Pompiers : PAR 15 VOIX POUR ET 5 ABSTENTIONS
- F.3 : 399 Justice – Police : PAR 14 VOIX POUR ET 6 ABSTENTIONS
- F.4 : 499 Communications – Voirie – Cours d'eau : PAR 14 VOIX POUR ET 6 ABSTENTIONS
- F.5 : 599 Commerce – Industrie : PAR 14 VOIX POUR ET 6 ABSTENTIONS



Séance du 28 décembre 2009.

Délibération n° 310/2009 (suite 3).

- F.6 : 699 Agriculture : PAR 14 VOIX POUR ET 6 ABSTENTIONS
- F.70-72 : 729 Ens. gard(721), Ens. prim(722) : PAR 13 VOIX POUR ET 7 ABSTENTIONS
Monsieur François BELLOT justifie son abstention :
« Je m'abstiens parce que la Communauté française ne donne pas des moyens suffisants à l'Enseignement communal alors que le refinancement avait été promis. »
- F.767 : 767 Bibliothèques publiques : PAR 14 VOIX POUR ET 6 ABSTENTIONS
- F.76-77-78 : 789 Education popul. et Arts : PAR 14 VOIX POUR ET 6 ABSTENTIONS
- F.79 : 799 Cultes : PAR 13 VOIX POUR ET 7 ABSTENTIONS
- F.82-83 : 839 Sécurité et assist. Sociale : PAR 14 VOIX POUR ET 6 ABSTENTIONS
- F.84 : 849 Aide sociale et familiale : PAR 14 VOIX POUR ET 6 ABSTENTIONS
- F.85 : 859 Emploi : PAR 14 VOIX POUR ET 6 ABSTENTIONS
- F.873-874 : 874 Alimentation – Eau : PAR 14 VOIX POUR ET 6 ABSTENTIONS
- F.875-876 : 876 Désinfect. – Nett. – Immond. : PAR 14 VOIX POUR ET 6 ABSTENTIONS
- F.878-879 : 879 Cimetières – Protec. Environ. : PAR 14 VOIX POUR ET 6 ABSTENTIONS
- F.9 : 939 Logement – Urbanisme : PAR 14 VOIX POUR ET 6 ABSTENTIONS ;

PAR 13 VOIX POUR ET 7 ABSTENTIONS :

VOTE sur l'ensemble du budget communal pour l'exercice 2010 ;

Récapitulatif du budget 2010 :

	<u>Service ordinaire</u>	<u>Service extraordinaire</u>
Recettes :	18.545.730,48EUR	4.792.838,02 EUR
Dépenses :	<u>17.440.094,73EUR</u>	<u>4.792.838,02 EUR</u>
Boni :	+ 1.105.635,75EUR	0 EUR

Résultat du budget ordinaire à l'exercice propre : déficit de 499.628,91 EUR ;

Monsieur Albert MANIQUET justifie son abstention :

« Je m'abstiens pour 2 raisons :

- pour marquer mon inquiétude devant les charges qui sont de plus en plus imposées aux communes et les recettes qui leur sont de plus en plus retirées
- pour souligner la difficulté de constituer un budget en l'absence de comptes. »

Monsieur François BELLOT justifie son abstention :

« Je m'abstiens pour apporter mon soutien inconditionnel à l'Echevin des Finances dans le difficile travail accompli pour élaborer le budget 2010.

Je confirme les abstentions que j'ai émises lors du vote séparé sur certains groupes d'articles de recettes ordinaires car si la Ville maîtrise ses dépenses, elle n'est plus maître de ses destinées lorsqu'elle subit des pertes de recettes décidées ailleurs. »

Par le Conseil,

Le Secrétaire communal,
(s) L. PIRSON.

Le Président,
(s) F. BELLOT.

VILLE DE ROCHEFORT



**PROVINCE DE NAMUR
ARRONDISSEMENT DE DINANT**

**Extrait du Registre aux délibérations du
CONSEIL COMMUNAL**

Séance publique

Séance du 28 décembre 2009.

Délibération n° 310/2009 (suite 4).

Pour expédition conforme,
Rochefort, le 6 avril 2010.

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,

L. PIRSON.

F. BELLOT.